

Aux parents d'élèves, aux professeurs et au membres du personnel de Saint Elme,

Chers amis,

Le renforcement du protocole sanitaire et le passage de notre pays en plan Vigipirate « sécurité renforcée - risque attentat » nous demandent d'adopter de nouvelles attitudes.

Nous devons être vigilant, préventif et mettre en place des mesures de protection supplémentaires face à ces deux menaces.

Ensemble, nous devons également éduquer les jeunes de Saint Elme au respect de ces règles.

Elles peuvent être contraignantes, il faut l'expliquer, mais dans le périmètre de Saint Elme, elles ne seront pas remises en cause.

Rappel des gestes préventifs :

Par les parents et les professeurs principaux : port du masque et gestes barrières

Par les délégués Covid : aération des locaux

Entrée/Sortie

- Pour des raisons de sécurité, les élèves ne doivent pas rester statiques devant Saint Elme. Nous ouvrons les grilles le matin à 7h30 afin que les élèves rentrent directement dans l'établissement.

- Pour les parents qui accompagnent leurs enfants : vous trouverez une attestation de déplacement dans votre espace école directe.

- Pour les élèves, le carnet de correspondance est suffisant pour justifier des trajets scolaires.

- sur le temps de midi, les élèves qui y sont autorisés peuvent sortir de l'établissement. Attention toutefois car l'attestation domicile/établissement n'est pas valable et n'est pas justifiée.

Les élèves doivent être en possession d'une attestation de déplacement téléchargeable sur l'application TousAntiCovid et cocher la case « déplacement brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre ... »

Nous attirons votre attention sur le fait que le protocole sanitaire renforcé demande de privilégier la restauration scolaire, c'est aussi souhaitable dans le cadre du plan Vigipirate.

- Nous vous demandons de rappeler à vos enfants que les rassemblements de plusieurs personnes dans la rue ou chez soi sont interdits.

- La police nationale effectue deux patrouilles le matin (rentrée de 8h et rentrée de 9h).

Le sport et la restauration sont les temps scolaires durant lesquels les élèves sont amenés à enlever leur masque.

Des mesures spécifiques sont donc mises en place afin de limiter le brassage des élèves.

EPS

- Pour les déplacements, en collège, les rangs ne devront pas être mélangés et les départs seront décalés. En lycée, pour les élèves qui se rendent de façon autonome (le carnet de correspondance fait office d'attestation) aux installations, le port du masque est obligatoire et les regroupements sont interdits, une distanciation d'un mètre doit être respectée (le règlement de Saint Elme s'applique aux trajets vers les installations sportives).

- Le choix des activités sportives proposées est dorénavant restreint puisque les activités avec contacts directs entre élèves sont proscrites. Les enseignants d'EPS annonceront à leurs classes les modifications.

- Dans la mesure du possible, les élèves viennent en cours d'EPS déjà vêtus d'une tenue adaptée. Si le recours aux vestiaires est inévitable, les enseignants d'EPS donneront les consignes d'utilisation à respecter.

- vous trouverez sur école directe les détails du protocole sanitaire pour l'EPS.

Restauration

- Le passage à la restauration se fait par classe. Nous demandons aux élèves de ne pas manger avec des élèves d'autres classes.
- Les élèves ne peuvent pas se servir et il n'est pas possible d'avoir du « rab » .

Stage de 3ème du 14 décembre au 18 décembre

Le ministère maintient aujourd'hui le caractère obligatoire de la séquence d'observation en milieu professionnel.

Donc nous maintenons cette période scolaire fléchée pour le stage des élèves. Nous mesurons bien que certaines professions n'accueilleront pas de stagiaires, et que la recherche d'un stage est particulièrement difficile dans le contexte actuel.

La question de l'accueil des élèves qui n'auront pas de stage n'a pas encore de réponse. Nous dépendons des conditions sanitaires du moment.

En tout état de cause, sachez qu'il est possible de couper en deux séquences ce stage d'observation et que nous pouvons signer des conventions sur le temps des vacances scolaires. En revanche, nous ne flécherons pas une autre période scolaire pour les stages.

Nous avons très peu de visibilité sur les temps à venir. Aussi, nous mesurons bien que ces quelques lignes n'apporteront pas les réponses à toutes les questions qui peuvent se poser.

Soyez certains que nous continuerons à vous informer régulièrement.

Certaines mesures s'imposent à nous, pour le reste, l'objectif est vraiment de ne pas modifier sans cesse les règles afin de proposer un environnement stable aux élèves.

Saint Elme a la chance d'accueillir ses élèves, et de maintenir dans leurs emplois personnels et professeurs.

Mais nous avons conscience que ce nouveau confinement peut plonger des familles de notre communauté dans une grande difficulté financière ou sociale. Nous voulons, Saint Elme en collaboration avec l'APEL, vous assurer de notre présence et de notre soutien et de notre solidarité. C'est dans cet esprit que je me tiens à disposition des familles (rdv à prendre auprès du secrétariat).

Merci de votre confiance

Soyez assuré de notre dévouement

Olivier Sennès
Chef d'établissement